

# L'HOMME FAIT PARTIE DE LA NATURE

« Qu'il s'agisse de respirer, se nourrir, se vêtir ou se soigner, nous, les humains, avons besoin des autres espèces, végétales et animales. Nous dépendons d'elles. Il convient donc de stopper l'érosion de la biodiversité et de s'engager dans une ambitieuse action de reconquête. »

**Hubert Reeves**

## EDITORIAL

### NEW LOOK

Toute publication se caractérise par la forme et le fond. Notre Bulletin est trimestriel et a déjà changé de look trois fois... Le Conseil d'Administration a décidé de le moderniser, de le rendre semestriel, les contraintes budgétaires nous y conduisent.

Quant au fond, il convient de serrer au plus près les débats actuels. Chaque nouvelle livraison traitera d'un sujet unique centré sur une question d'actualité : le N° 109 de la Biodiversité et le 110 de la transition écologique. Les rubriques habituelles seront bien évidemment maintenues.

C'est avec un peu de nostalgie que j'ai regardé la collection des 108 numéros précédents : ronéotés puis imprimés en noir et blanc, abondamment illustrés des vignettes de Jean Braun et enfin le plus souvent imprimés en quadrichromie. La nouvelle présentation se veut plus journalistique, plus en phase avec les débats actuels.

Quoiqu'il en soit ce bulletin s'efforcera, comme il le fait depuis quarante ans, de défendre et promouvoir notre Bocage.

Le Président.

## CALENDRIER DE L'AHVOL

28 novembre *Exposition sur la biodiversité à Rozoy-le Vieil (45)*

Jeudi 19 mai *Visite de Provins*

*Sans oublier l'AG en mars prochain*

## La biodiversité et son intérêt pour un PNR par Alain PAVÉ

Lors de la dernière Assemblée Générale de l'AHVOL, Alain Pavé a fait une conférence sur Les Parcs Naturels Régionaux et la Biodiversité. Il a présenté simplement un sujet fort complexe. Surtout il a essayé de montrer combien illusoire sont certains raisonnements simplistes, en commençant par affirmer, comme Condorcet, que « la nature est un de ces mots dont on se sert d'autant plus souvent que ceux qui les entendent ou qui les prononcent y attachent une idée peu précise ». Il a continué en disant que l'emploi du mot « biodiversité » plutôt que celui de « nature » n'est souvent qu'une illusion ; on attache souvent au premier une

idée rassurante de quantification, alors que celle-ci n'a pas toujours de sens et qu'on ne sait que rarement réaliser une quantification sérieuse !

La définition scientifique du mot biodiversité date de 1990, elle est souvent réduite à un nombre limité d'espèces alors qu'elle existe sous plusieurs formes (structurelle, fonctionnelle ou comportementale). C'est une propriété essentielle du monde vivant qui lui permet de s'adapter et d'évoluer. Le mot a connu un succès médiatique immédiat et, corrélativement, le concept scientifique sous-jacent s'est appauvri.

L'évaluation de la biodiversité est très difficile. Ainsi dans son « calcul » on compte ce qui disparaît mais pas ce qui ap-  
ment change. Elle est asso-  
nature dans laquelle la théo-  
s'ensuit un discours très cam-  
ments apparaissent souvent  
certaines composantes de la  
fastes, en particulier pour la  
scientifique, c'est-à-dire  
« indulgente » face aux dis-

*Alain Pavé est Professeur Émérite des Uni-  
versités, il a dirigé le Programme Interdisci-  
plinnaire Amazonie – CNRS. Il est membre de  
l'Académie des technologies. Pour mieux  
connaître cette institution consulter le site :  
[www.academie-technologies.fr](http://www.academie-technologies.fr)  
Elle a été créée, en 2000, à l'initiative de  
l'Académie des sciences pour soutenir des  
actions en faveur des technologies au ser-  
vice de l'homme.*

paraît, ou ce qui tout bonne-  
ciée à une vision fixiste de la  
rie de l'évolution est oubliée. Il  
tastrophiste dont les fonde-  
fragiles. On oublie aussi que  
biodiversité peuvent être né-  
santé. Enfin La communauté  
l'écologie scientifique, est  
cours catastrophistes.

L'orateur n'a pas oublié de parler de la dimension sociale de la biodiversité. En particu-  
lier c'est un bon sujet pour de nombreuses ONG et pour les médias. Les projets actuels  
(comme souvent les lois de protection de la nature) traduisent une vision fixiste, un « ordre  
naturel » tel qu'on l'imaginait avant Darwin. Ainsi apparaît une « biodiversité-alibi » qui peut  
justifier des projets d'aménagement et de gestion de territoire (un parc naturel par exemple)  
mais qui peut contrecarrer des projets économiquement viables et utiles (un aéroport ou  
une exploitation agricole).

En conclusion, le problème essentiel est de concilier, sur un territoire, les activités hu-  
maines et le maintien d'une nature viable, vivable et agréable en valorisant sa biodiversité.  
Les PNR et les réserves de la biosphère sont autant d'éléments de réponse. Il faut surtout  
éviter les discours catastrophistes et souvent bâtis sur des arguments faiblement, voire  
faussement scientifiques. Et, faute de mieux, continuer à utiliser tout de même le mot  
« politiquement correct » de biodiversité.

La conférence s'est terminée par une discussion généralement courtoise ; un intervenant a  
vu un discours politique plus que scientifique ce qui a surpris la majorité de l'assistance.  
Comme quoi l'écologie est un thème sous lequel chacun peut mettre sous les mots des con-  
cepts et des idées fort différents.

**Richard Tomassone**

*Notons aussi la qualité du support PowerPoint de la conférence ; si les sociétés de communication qui nous pré-  
sentent le projet de PNR arrivaient à ce niveau, j'en serais personnellement ravi !*

## EXPOSITION BIODIVERSITE ET HABITAT

Salle des Fêtes de ROZOY-le-VIEIL  
le 28 Novembre 2015

Biodiversité et Habitat, deux mots qui pour-  
raient identifier l'AHVOL. En effet depuis sa  
fondation, il y a 41 ans, notre association s'ef-  
force de protéger en les faisant connaître à la  
fois notre patrimoine naturel et notre patri-  
moine bâti avant même que le mot **biodiversi-  
té** ait le succès d'aujourd'hui. La remarquable  
conférence de M. PAVE\* à l'Assemblée géné-  
rale a incité l'AHVOL et L'ARBRE à « enfoncer  
le clou » et à proposer une exposition sur le  
thème « Biodiversité et Habitat ».

La biodiversité sera expliquée en 9 panneaux  
prêtés par l'Institut d'Architecture et d'Urba-

nisme de la région Ile-de-France (IAU) et la  
liaison avec le bâti Gâtinais illustrée par 6  
panneaux réalisés par les élèves du Lycée en  
Forêt (Montargis) et des écoles de Chaintreaux  
(77) et Bazoches (45). L'exposition se tiendra à  
la salle des Fêtes de ROZOY-le-VIEIL le samedi  
28 novembre à partir de 14 heures. A la suite  
de la visite commentée, une table ronde ani-  
mée par l'AHVOL débattera sur le thème  
« Patrimoine bâti, reflet de la Biodiversité ».  
Une dégustation de produits locaux clôturera  
la manifestation.

\* dont on lira le compte rendu dans l'article ci-dessus.

# LA BIODIVERSITÉ 2 : DE LA NÉCESSITÉ AUX SERVICES RENDUS

Précédemment nous avons essayé de montrer combien tous les éléments de notre univers étaient liés entre eux et combien chaque pièce de cet univers pouvait avoir une importance, même minime, pour qu'un équilibre global soit maintenu. Cette affirmation n'est pas contradictoire avec l'évolution : nous vivons non pas dans un univers dont toutes les pièces sont fixées de manière définitive, mais nous vivons dans un univers qui change avec une dynamique que nous devons accompagner en essayant de ne pas rendre irréversibles certaines évolutions dangereuses. En quoi la biodiversité nous est utile ? Et en quoi nous rend-elle des services importants ?

## La résilience

Pour essayer de répondre à ces deux questions, il faut introduire une notion importante : la **résilience écologique**. C'est la capacité d'un écosystème à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante. Si un écosystème est dégradé, sa résilience est réduite. Au-delà de quelques divergences d'opinion des scientifiques dans ce domaine, il existe un consensus sur le fait que la diversité et la complémentarité des organismes présents dans un milieu sont les meilleurs gages de son auto-entretien. Illustrons ceci à

l'aide d'un exemple étudié dans la grande Prairie nord-américaine. On a étudié environ 200 parcelles végétales, les unes ne contenant qu'une espèce, les autres un nombre plus ou moins important d'associations d'espèces. En 1988, une sécheresse très importante a affecté la région, on n'en avait pas connu de semblable depuis plus d'un demi-siècle. Les agriculteurs ont fait leurs comptes, les pertes ont été chiffrées, elles étaient énormes : une grande partie des récoltes était affectée. Mais certaines parcelles avaient résisté et même si leur rendement était moindre, il permettait aux agriculteurs de conserver une trésorerie acceptable. Ces parcelles étaient celles qui contenaient le plus grand nombre d'espèces différentes, celles présentant la **plus grande biodiversité**. La productivité de parcelles n'abritant qu'une ou deux espèces de plantes était six fois moindre que celle des parcelles en comportant de 15 à 25, ce qui confirme l'importance des associations d'espèces adaptées à une zone biogéographique, les unes captant mieux l'azote de l'air, d'autres l'eau de profondeur, etc. C'est par la **diversité fonctionnelle** des diverses espèces constituant l'écosystème que celui-ci a mieux exploité les ressources au moment où la catastrophe climatique s'est produite. On peut donc dire que plus la di-

versité fonctionnelle des espèces est importante, plus l'écosystème est productif et résilient face aux perturbations.

C'est l'occasion de dire aux plus pessimistes sur l'évolution de notre société qu'il ne faut pas avoir une vision toujours négative de l'action de l'Homme. En dehors des aspects constituant des choix politiques, il dispose de divers moyens, par exemple de simples plantations, pour tenter d'accélérer les processus naturels de résilience. C'est ainsi qu'on parle de techniques de **génie écologique** permettant une meilleure gestion de notre milieu, voire d'une restauration après une catastrophe. Ainsi, en forêt méditerranéenne, on sait bien définir les meilleures conditions pour restaurer une zone fortement dégradée en la transformant en une zone composée d'un mélange feuillus-résineux. La diversité des espèces rend en effet la forêt plus résiliente aux incendies, aux attaques de rongeurs et aux augmentations de températures.

On peut imaginer que, comme en psychologie humaine, la résilience puisse permettre de rebondir plus haut après une épreuve tragique. Une bonne résilience d'un milieu lui permet de mieux résister aux attaques extérieures.

## ERRATUM

Bulletin 108, page 3, il fallait lire en haut de la page :

« La biodiversité, ou diversité biologique, concerne la diversité du monde vivant, et de prime abord le nombre d'espèces différentes ; mais elle s'applique aussi bien aux niveaux **inférieurs** (diversité génétique au sein d'une même espèce) qu'aux niveaux supérieurs (diversité des écosystèmes d'une région comme, par exemple, le Bocage gâtinais). »

## Les services d'un écosystème

Nous avons déjà dit que l'Homme fait partie de la Nature, il a une action sur elle ; par conséquent il est aussi tributaire, sous des formes variées, de nombreux mécanismes écologiques. Compte tenu de cette remarque, la notion de **services écosystémiques** s'est développée depuis une vingtaine d'années. Cette notion est critiquable car il est généralement impossible de la quantifier de manière précise. Toutefois, elle peut se révéler utile pour nous aider à mesurer qualitativement les conséquences d'altérations de la biodiversité. C'est l'objectif de l'*Évaluation des écosystèmes pour le millénaire* (plus connu par le sigle anglais MEA *Millenium Ecosystems Assessment*) qui a été commandée par le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, en l'an 2000 à l'occasion d'un rapport intitulé *Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI<sup>e</sup> siècle*. On distingue trois grands types de services :

- ♦ les « *services d'approvisionnement* » qui concernent les ressources directement utilisées : l'eau, les aliments, le bois et les divers matériaux.
- ♦ les « *services de régulation* » comme la régulation du climat, de l'occurrence des maladies, d'évènements liés au cycle de l'eau (qualité, crues, etc.).
- ♦ les « *services culturels* » qui concernent l'utilisation que nous faisons à des fins récréatives, esthétiques et spirituelles.

Cette classification présente l'avantage de relier les aspects *éthiques* et les aspects *économiques*. Les préoccupations éthiques autour de la conservation de la biodiversité relèvent des services culturels : c'est le cas d'espèces à valeur patrimoniale, comme l'ours ou le tigre. La pollinisation par les insectes relève des services d'approvisionnement puisqu'elle conditionne la production agricole. On sait même la quantifier, de manière très approximative, au niveau mondial, à l'équivalent de 150 milliards d'euros par an. La pêche est un autre exemple typique de service d'approvisionnement qui se prête à une évaluation économique.

Les services relatifs à la santé humaine entrent aussi dans cette présentation ; la diversité bactérienne de la flore intestinale est d'une importance capitale pour notre santé et comme près des trois-quarts des médicaments proviennent de plantes, conserver la diversité des plantes paraît de toute évidence indispensable. L'exemple suivant va l'illustrer. Le *taxol* isolé d'un if (*Taxus brevifolia*) provenant des Etats-Unis permet de freiner la multiplication cellulaire ; il est utilisé contre la progression des métastases cancéreuses. Un composé voisin est extrait de l'If commun (*Taxus baccata*) originaire d'Europe, d'Asie mineure et d'Afrique du Nord. Il contient de la *baccatine* ; bien qu'irritant ce produit est recommandé pour le traitement de certains cancers, en particulier ceux du sein, de l'ovaire et de la prostate. Mais, l'if tend à disparaître à l'état sauvage, car il a été victime de la qualité de

son bois : souple, il était prisé au Moyen Age pour la confection des arcs et des flèches. Les Gallois, puis les Anglais en firent un arc typique de leurs troupes (le *longbow*), dont l'utilisation se révéla décisive lors de la bataille de Crécy le 26 août 1346 ; pendant cette bataille, l'arbalète utilisée par les mercenaires génois n'a pas été à la hauteur pour s'opposer aux arcs gallois, surtout à cause du crachin persistant qui ne permettait pas une tension suffisante de l'arme ! La surexploitation de l'if, si elle a permis la victoire des archers gallois sur les arbalétriers génois, n'a pas entraîné sa disparition totale ; c'est devenu une espèce rare à l'état naturel, qui a presque disparu des forêts et des prairies en raison des nombreux abattages qu'il a subis au cours des siècles. De surcroît, une des raisons supplémentaire de son éradication est sa toxicité présumée pour le bétail. Nous avons là un des premiers exemples du risque d'extinction d'une espèce par la conjonction d'une exploitation intensive et d'une crainte plus ou moins mal maîtrisée. Au XIV<sup>e</sup> siècle on ne pouvait guère imaginer que plus d'un demi millénaire plus tard, cette espèce pouvait être une plante fondamentale pour les soins d'une maladie qui fait bien plus peur que la toxicité des graines de l'if. Le fait que la biodiversité soit en péril ne date pas uniquement d'aujourd'hui !

**Richard Tomassone**



**La bataille de Crécy**



**ARC GALLOIS**



*CONTRE*

**ARBALETE  
GENOISE**



**If :  
baies, ivaie et arbre particulier  
(Canton de Berne)**



# **POURQUOI LE PNR DU BOCAGE GÂTINAIS EST-IL INDISPENSABLE AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE RÉGION ?**

Le problème de la transformation du Bocage en PNR tient principalement au fait que son territoire repose sur 3 régions. Il faut en effet obtenir officiellement l'accord de ces 3 régions pour que le Bocage puisse devenir un PNR.

Constatation étonnante car jusqu'à présent l'état géo-morphologique du Bocage n'a pas entraîné d'importantes interventions des 3 régions dans ce territoire considéré comme marginal en raison de sa spécificité.

Mais le développement de la population en Région parisienne et le besoin des villes contigües au Bocage ( Sens, Montereau, Nemours, Montargis ) d'augmenter leur puissance (économique, touristique, etc.) leur suggèrent d'agrandir, sinon leur surface, tout au moins leur influence sur le Bocage.

La création de nouveaux cantons en 2015 dont la surface et donc le pouvoir sont plus importants que celui des cantons anciens ont comme chefs-lieux les villes contigües au Bocage, villes citées précédemment. Ces nouveaux cantons ont incorporé dans leur territoire des communes faisant partie du Bocage leur permettant par là même d'y intervenir. Précisons, pour la Seine et Marne par exemple, que dans le nouveau canton de Nemours, sur 51 communes, figurent 25 communes du Bocage. Dans celui de Montereau ce sont 7 communes du Bocage sur 27 qui en font partie. *Voir page suivante la carte de l'IAU sur l'opportunité de l'outil PNR qui illustre le danger des nouveaux cantons.*

Quelle peut être l'influence sur la vie du Bocage et quelle peut être l'intervention de ces nouveaux cantons ? Apporter à ces communes mixtes, c'est-à-dire appartenant à la fois au Bocage et à un nouveau canton, des prêts et des avantages administratifs qu'elles n'avaient pas avant cette modification territoriale.

Mais quelle peuvent être ces interventions ? On a constaté par exemple, sur l'ancien canton de Nemours, dont le territoire débordait déjà sur le Bocage, la construction d'ensembles pavillonnaires de style peu conforme à celui du Bocage. Dans ce même village des industries rentables pour la commune, mais polluantes ont été introduites.

N'est-il pas à craindre que ce type de pollution et de constructions banales ne se développent dans les communes situées dans le Bocage et faisant partie des nouveaux cantons ? Et alors, me répondez-vous, cela permettra aux communes du Bocage de mieux s'équiper, d'améliorer leur niveau de vie... mais avec le risque de voir disparaître l'originalité du Bocage. Qu'à cela ne tienne me direz-vous, il faut être moderne et suivre les tendances socio-économiques.

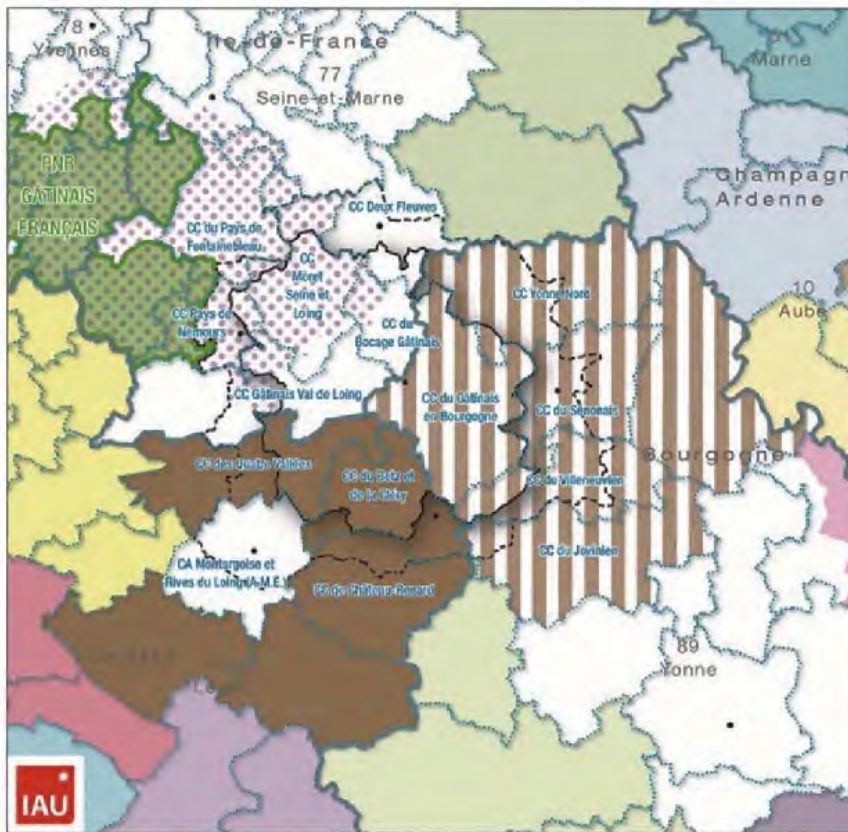
Moi, ce que je crains c'est que le Bocage actuel qui attire une multitude de touristes issus de toute la Région parisienne, curieux de son originalité, ne viennent plus dans notre région. Ces touristes qui fréquentent et visitent aussi les villes environnantes, ne seront plus présents dans le Gâtinais qui en souffrira également dans son développement.

Alors, pour moi, il n'y a pas d'hésitation. Ne détruisons pas le trésor que nous possédons.

Ce serait un crime.

**Jean Dumonthier**

# Opportunité de l'outil PNR



## ORGANISATION TERRITORIALE

### Outils de type "Pays"

- Pays Gâtinais
- projet de Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Grand Senonais
- autre Pays autour du projet de PNR

### Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

- limite d'EPCI
- nom d'EPCI se trouvant sur le projet de PNR du Bocage Gâtinais
- CC ... Communauté de Communes
- CA ... Communauté d'Agglomération

### Autres

- parc naturel régional existant
- Réserve de Biosphère Fontainebleau-Gâtinais (MAB)

### Le projet du PNR du Bocage Gâtinais

- périmètre de réflexion
- pourtour
- périmètre d'étude



0 10 20 km

Sources : GGCI 2014, Unesco 2014, IGN Route5000 2011, IAU IDF 2014 © IAU Ile-de-France 2015

Projet de PNR du Bocage Gâtinais – Synthèse de l'étude de faisabilité

8 avril 2015

14

## ACTUALITES DU PNR

Depuis juin 2015, l'ARBG a un nouveau président. M. Frot a souhaité être déchargé de la présidence qu'il assurait depuis le 2 novembre 2009. Il demeure membre du Conseil. Lui succède M. Drouhin, maire de Flagy, qui a affirmé lors de son élection sa conviction que le PNR est sans doute le meilleur cadre dans lequel les communes rurales du Bocage pourront défendre leur personnalité.

Avec l'appui des régions, l'ARBG se dotera d'un site internet, « [www.pnr.bocagegatinais.com](http://www.pnr.bocagegatinais.com) », en ligne à partir du 10 novembre.

Notre site, [www.bocage-gatinais.com](http://www.bocage-gatinais.com), continue bien évidemment, en lien avec lui et avec celui de L'ARBRE.

Une tournée d'explication aux maires et conseillers municipaux des communes adhérentes se déroulera de novembre 2015 à janvier 2016 pour préparer la transformation de l'ARBG en syndicat mixte de préfiguration qui devait avoir lieu au deuxième semestre 2016.

Jean-Claude Pinguet-Rousseau

## LE P.E.T.R. DU NORD DE L'YONNE, UN OVNI DANS LE CIEL DU BOCAGE GÂTINAIS ?\*\*

La loi 2014-58 du 27 janvier 2014 porte sur « Modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles ». Elle modifie le Code général des collectivités territoriales (CGCT), créant le Grand Paris, les métropoles de Lyon et Aix-Marseille et... les **P**ôles d'**E**quilibre **T**erritorial **R**ural (P.E.T.R.).

Le PETR est en quelque sorte une métropole au petit pied. Et dans le cas qui nous préoccupe, la confirmation du rôle directeur de la ville de Sens.

Un PETR est un syndicat mixte fermé, donc un « établissement public constitué par accord entre plusieurs EPCI à fiscalité propre, dans un périmètre d'un seul tenant et sans enclave ».

En ce qui concerne le PETR du Nord de l'Yonne, l'accord s'est fait entre les six CC du Sénonais, du Gâtinais en Bourgogne (Chéroy-St Valérien), de Yonne-Nord, de Vanne et Pays d'Othe, du Villeneuvien et du Jovinien. Soit au total 120 communes, 128 808 habitants en 2012 sur un territoire de 1916,8 km<sup>2</sup>. Le périmètre ainsi défini recouvre très exactement celui du Comté de Sens de l'an mil... Il a été créé par arrêté préfectoral du 21 novembre 2014. Il prend la suite d'un projet de Pays sénonais avorté en 2000.

Le PETR est géré par la Conférence des maires qui, avec le concours d'un Conseil de développement, rédige un projet de territoire : les 100 pages de l'ARBG... Au titre de l'AHVOL et de l'ARBG j'ai été invité à siéger au Conseil de Développement. C'est ainsi que j'ai pu disposer du projet provisoire. On notera que le projet de PNR est signalé à plusieurs reprises.

Le projet de territoire qui sera soumis à la région le 15 septembre pour discussion lors de la dernière session du 15 novembre. Il comporte : **trois orientations stratégiques** (fonction résidentielle, valorisation du patrimoine et des ressources, capacités d'innovation et d'excellence) diversifiées en **neuf axes d'intervention** impliquant **quatorze objectifs opérationnels**. Le dernier conseil de développement a validé **six projets prioritaires** :

- Marketing territorial pour répondre au déficit d'image du territoire,
- Extension de l'offre de soins hospitaliers pour améliorer l'attractivité du territoire,
- Gérer le SCOT,
- Aménager les berges de l'Yonne pour assurer la continuité du chemin de halage jusqu'à Migennes,
- Soutenir l'Institut d'Enseignement Supérieur de l'Yonne
- Développer la formation professionnelle en favorisant la mobilité et l'accueil des jeunes.

On retrouve dans ce projet nombre des items qui figurent dans le mémoire remis par l'ARBG aux régions, en 2011. La différence se situe au niveau de l'élaboration du projet. Nos commissions thématiques ont travaillé en amont, les groupes de travail du PETR se réuniront en aval.

J'ai remis au président du Conseil de Développement, M. Philippe DENIYJS, adjoint au maire de Chéroy une lettre lui présentant notre propre projet et proposant des pistes d'actions communes, par exemple Tourisme, Promotion des produits locaux ou Valorisation des ressources forestières.

Jean-Claude Pinguet-Rousseau

\*\* Note présentée au Conseil d'administration de l'ARBG.



# QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## 1. LA TERRE SE RÉCHAUFFE

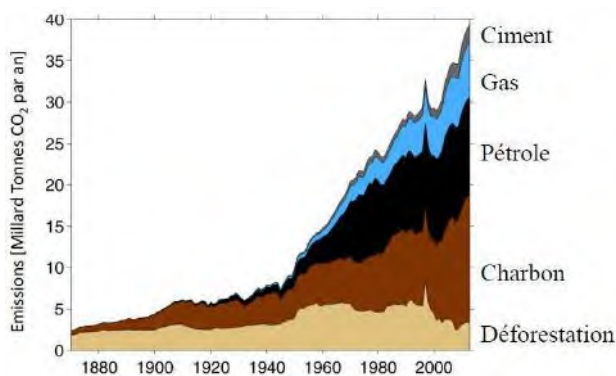
A la base, il y a la constatation que la Terre se réchauffe. En 50 ans, sa température moyenne a augmenté de près d'un degré. Ce phénomène est étudié par des milliers de scientifiques dont les résultats sont rassemblés et analysés par le GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat), émanation de l'ONU et de l'Organisation météorologique mondiale. Le GIEC publie un rapport tous les 5 ans. Le dernier, publié en 2014, est parfaitement clair sur les points suivants :

- la température augmente et plusieurs phénomènes y sont associés : montée du niveau des mers, fonte des glaciers, diminution de surface de la banquise arctique, accentuation de la sécheresse dans certaines régions ; etc.
- ces phénomènes sont la conséquence de l'action de l'homme, qui émet de plus en plus de gaz à effet de serre (GES) dont le plus important est le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). L'accumulation des GES dans l'atmosphère est la cause du réchauffement de la planète.

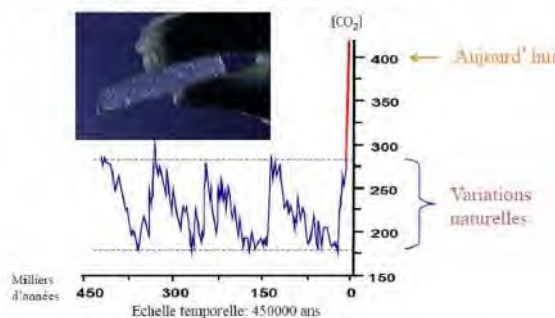
Les scientifiques, non seulement observent, mais aussi fournissent des explications physiques et des prévisions. Ainsi est-il possible de prévoir l'évolution du climat dans les décennies à venir en fonction d'hypothèses sur l'évolution des émissions humaines de GES. Il est aussi possible de prévoir l'impact de ces changements climatiques sur les activités humaines, et sur la biosphère en général. Le bilan est extrêmement inquiétant, en particulier sur les aspects suivants :

- réchauffement de zones déjà chaudes comme le pourtour méditerranéen ;
- fonte continue des glaciers, avec des conséquences sur les possibilités d'irrigation de terres cultivées ;
- élévation du niveau des océans, qui continuera sur de nombreux siècles et atteindra peut-être un mètre en 2100 et plusieurs mètres par la suite ;
- érosion de la biodiversité ;
- diminution de la production agricole globale, dans un contexte où la population mondiale continue d'augmenter ; etc.

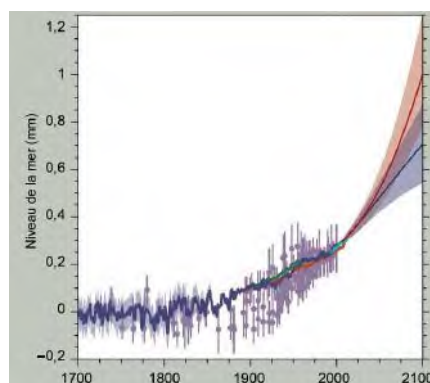
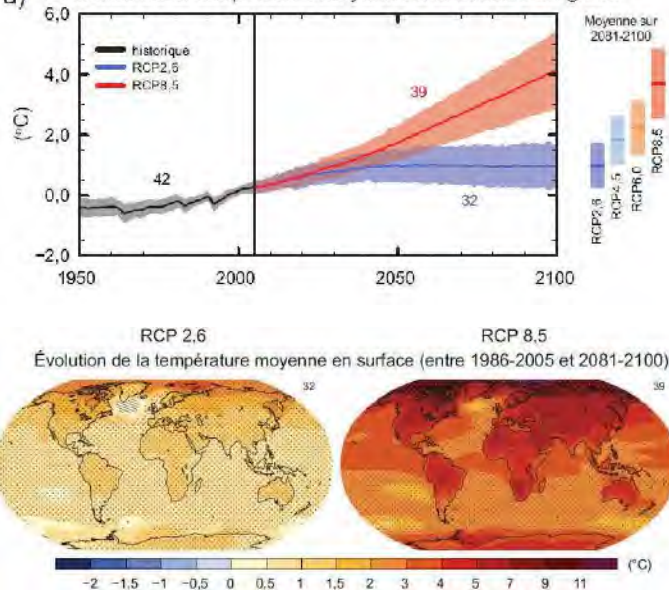
Des migrations forcées de grande ampleur (migrations climatiques) seront probablement inéluctables.



Les mesures (directes ou carottes de glace) démontrent le caractère très inhabituel de l'évolution récente



a) Évolution de la température moyenne à la surface du globe



## 2. EST-IL POSSIBLE D'ÉVITER DES DOMMAGES TROP IMPORTANTS ?

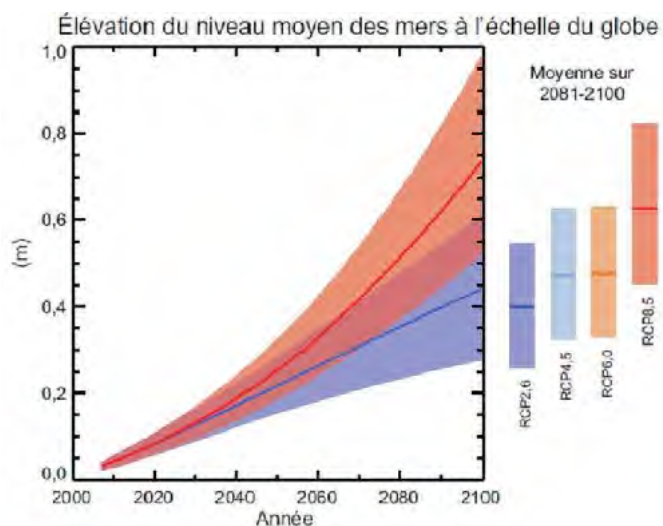
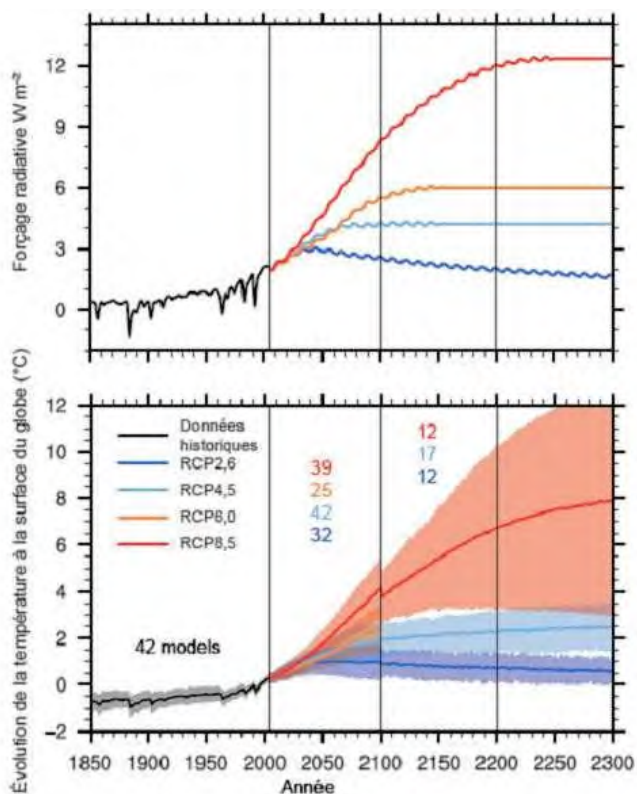
Le GIEC estime que le réchauffement pourrait être limité à +2°, une valeur forte mais supportable, en réduisant vite et fort les émissions de CO<sub>2</sub>, cause majeure du réchauffement [NB : la réduction des émissions de méthane et de protoxyde d'azote, surtout dans le domaine agricole, aura aussi un impact utile bien que non dominant]. Le CO<sub>2</sub> provient essentiellement de l'utilisation des combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel) dont la combustion (réaction avec l'oxygène de l'air) fournit une chaleur utile et donne lieu inéluctablement à l'émission de CO<sub>2</sub> qui s'accumule dans l'atmosphère où il séjourne plusieurs décennies.

Ces données nous mettent sur la piste de la solution au problème : réduire les émissions humaines de CO<sub>2</sub>, surtout dans le domaine de l'énergie, mais aussi dans des domaines importants comme la production de ciment et les déforestations.

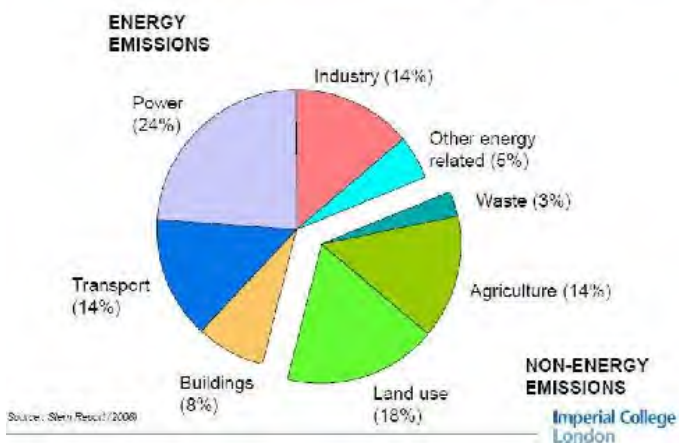
Les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> sont actuellement de 34 Gt par an. Elles tendent à augmenter du fait de l'utilisation croissante du charbon dans les centrales électriques ; l'objectif serait de les stabiliser à 17 Gt/an en 2050, et de les faire tendre vers zéro en 2100. Ce dernier objectif semble aberrant car on imagine mal les pays en développement se passer d'énergies fossiles, mais les experts mettent de l'espoir dans le stockage du CO<sub>2</sub> dans des cavités souterraines ainsi que sous forme de bois (forêts et bois d'œuvre). L'objectif ci-dessus est de nature planétaire. L'effort de chaque pays dépendra de ses caractéristiques géographiques et de son niveau de développement économique.

## 3. LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Quels que soient les autres facteurs de l'accumulation des GES (ciment, déforestations, pratiques agricoles, stockage du carbone), il est essentiel de réduire massivement la consommation des combustibles fossiles. Or, avec 11 Gtep, ils représentent 81% de la consommation mondiale d'énergie. Réduire ces quantités, vite et fort, c'est ce qu'on appelle la **transition énergétique**. Pour l'humanité, cela constitue un défi sans précédent car l'énergie est tout à fait essentielle au mode de fonctionnement de la société. Comment répondre à ce défi : c'est l'objet de négociations internationales. Celles-ci, telle la COP 21 de Paris, sont difficiles du fait de l'importance des enjeux économiques.



Greenhouse-gas emissions in 2000, by source



Pour diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> dues aux combustibles fossiles, il y a deux pistes principales :

- Améliorer l'efficacité énergétique,, c'est à dire faire mieux avec moins d'énergie. Les marges de progrès sont importantes dans les procédés industriels, dans la construction des logements, dans le besoin de transport et dans la consommation des moyens de transport.

- Augmenter d'un facteur 3 ou 4 l'utilisation des énergies faiblement carbonées : énergies renouvelables et énergies nucléaires.

Remarquons que l'humanité a toujours été en évolution au plan énergétique. Mais elle n'a jamais connu la nécessité d'un changement majeur et coordonné comme la transition énergétique à effectuer.

#### 4. QU'EN EST-IL DE LA FRANCE ?

Le problème climatique est mondial, mais des solutions sont mises en œuvre par les Etats car chaque pays présente ses spécificités. Dans le cas de la France les autorités se sont engagées à réduire d'un facteur 4 nos émissions de GES en 2050, et la récente loi de transition énergétique vise à réaliser cet objectif.

Voyons quelques aspects de la situation française :

⇒ un faible niveau d'émission de CO<sub>2</sub> car notre production d'électricité, essentiellement par électronucléaire et par hydroélectricité, nécessite très peu de combustibles fossiles.

⇒ Les émissions de CO<sub>2</sub> sont centrées sur deux secteurs : le chauffage des bâtiments et les transports routiers. Le secteur de l'industrie n'est pas très important car malheureusement) une grande part de notre production a été délocalisée.

Cette situation nous indique quels doivent être nos choix pour la transition énergétique. En matière d'efficacité énergétique les priorités doivent être de réduire les besoins de chauffage des bâtiments grâce à l'isolation thermique des bâtiments anciens et à la construction de nouveaux logements bien isolés. Les pompes à chaleur devraient être développées car elles permettent un bon usage de l'énergie électrique.

Dans le secteur des transports, il y a de multiples actions qui pourront réduire les besoins de produits pétroliers :

- diminuer les besoins de transport par des actions d'aménagement du territoire ;
- améliorer l'efficacité des moteurs ;

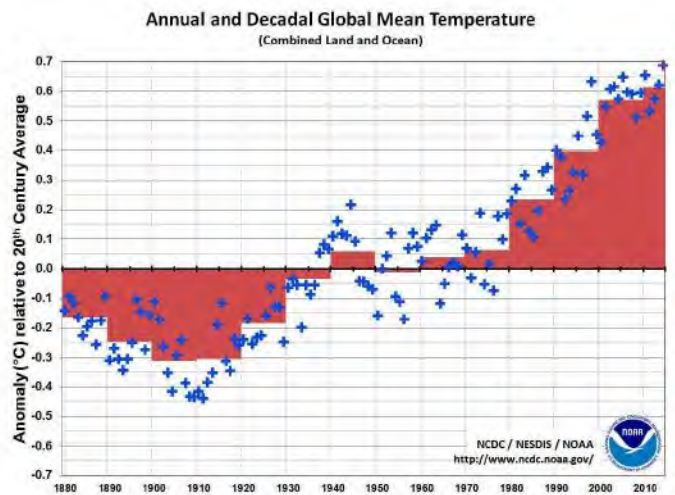
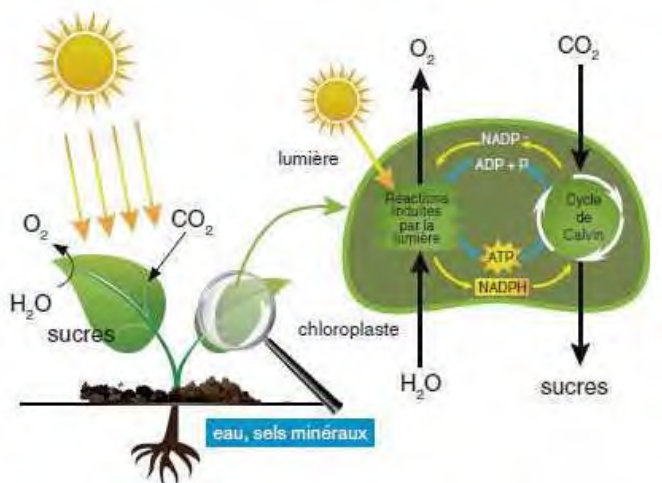
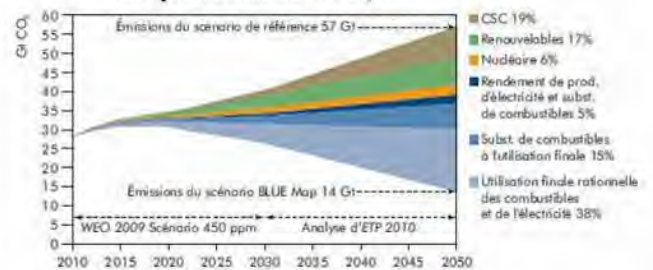


Figure 1 Principales technologies pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans le scénario BLUE Map



- développer l'usage des transports collectifs, et surtout le train et le tramway, moins énergivores que les transports individuels ;

- développer les modes doux de déplacement, vélo et marche à pied ;

- développer la motorisation électrique, à forte efficacité etc.

En matière d'énergies bas-carbone, outre l'électronucléaire et l'hydroélectricité, qui sont des acquis très précieux, il y a lieu de développer les énergies renouvelables qui vont permettre de diminuer nos émissions de CO<sub>2</sub> : biomasse, solaire thermique et géothermie. La biomasse sera utile sous deux formes : le bois

énergie (à condition de veiller à diminuer les émissions polluantes, grâce aux chaudières à haut rendement et aux réseaux de chaleur), et les déchets organiques, par incinération ou méthanisation. Pour les biocarburants liquides (éthanol, biodiesel) ou gazeux (biométhane), il faut s'assurer de la qualité de leur bilan environnemental, en particulier de leur bilan de GES. Les énergies renouvelables électriques (éolien et photovoltaïque) ne vont pas diminuer nos émissions de CO<sub>2</sub>. Leur développement devrait se limiter à ce qui est nécessaire pour que nos industriels soient bien placés sur les marchés mondiaux. A long terme, elles pourraient contribuer à assurer la relève du nucléaire, à condition que soient résolus les problèmes de stockage, qui sont cruciaux pour ces énergies intermittentes.

*Paul Mathis est ingénieur agronome, docteur es-sciences physiques. Il a dirigé le laboratoire de bioénergétique (CEA-CNRS) à Saclay. Il a consacré son activité professionnelle à des recherches sur la photosynthèse, mécanisme de conversion de l'énergie solaire en énergie chimique. Il se consacre désormais à la diffusion des connaissances dans le domaine de l'énergie.*

## 5. CONCLUSION

Pour limiter le réchauffement de la planète, il est nécessaire d'agir vite et fort. Notons quand même que le climat, s'il est le plus sérieux, n'est pas le seul problème engendré par l'action de l'homme sur la planète.

Nous sommes entrés dans une ère appelée anthropocène où **l'homme est le facteur essentiel d'évolution de la planète**. Celle-ci est exploitée par un système économique boulimique qui tend à détruire les sols, réduire la biodiversité, stériliser les océans, épuiser des ressources de minéraux et d'eau potable, polluer l'atmosphère, etc.

Il est urgent d'adopter un mode de vie plus sobre et respectueux des équilibres naturels. Cette évolution est parfois appelée transition écologique. La transition énergétique en est une facette essentielle.

Paul Mathis

## POUR ALLER PLUS LOIN ET EN SAVOIR PLUS



## LA LETTRE DU BARON

Il y avait un certain temps que je n'avais pas rencontré Albert, mais il faut bien avouer qu'avec le printemps les travaux agricoles ne manquent pas. Toujours goguenard il me dit :

*Alors « TON PARC » qu'est-ce qu'il devient ? On n'en parle plus, faudrait pourtant savoir ce qu'on a le droit de planter et quand, sinon on va crever de faim ! dit-il moqueur.*

Tu es toujours pressé Albert mais avant de modifier l'environnement et le mode de vie du Bocage, il nous faut bien réfléchir en étudiant la biodiversité et la transition énergétique par exemple.

*T'emploies toujours des grands mots savants croyant que je ne peux pas comprendre et que je suis un imbécile. Mais au lieu d'en parler entre vous au bureau, venez voir sur place comment on l'a toujours favorisée la biodiversité même sans savoir son nom et c'est ce qui a permis au Bocage de survivre. Alors dépêchez-vous de rédiger ce que vous appelez une charte sinon notre Bocage va disparaître dans un envahissement politico-industriel, comme tu dirais.*

Et bien tu en sais des choses, dis-je en riant, étonné mais ne voulant pas en avoir l'air. On va t'embaucher pour faire la charte.

*Quand tu voudras, je suis disponible, mais je sais qu'il y a certains habitants qui sont pas très pour le parc, j'ai lu leur rapport sur Internet ; ils préfèrent que tout reste comme maintenant. C'est leur intérêt, tu crois pas ?*

Oui sans doute, lui répondis-je calmement, mais il faut prendre son temps pour créer un PNR, convaincre les délégués régionaux, départementaux et communaux ainsi que de nombreuses administrations à l'échelon national, leur faire adopter les études d'opportunité et de faisabilité...

*Je sais tout ça, tu me l'as déjà raconté cent fois, m'interrompt Albert qui commençait à se mettre en colère, mais je ne comprends pas que ça traine depuis des années alors que vous aviez tout préparé localement. T'inquiètes-pas, les opposants au PNR sont eux plus rapides que vous et prennent leurs dispositions pour enrayer la machine et faire capoter votre projet.*

Que veux-tu, on ne peut pas bousculer les politiques et les administrations sans quoi ils vont nous envoyer promener. C'est nous les demandeurs...

*Alors, mon dernier conseil. Tenez au courant TOUS les habitants du Bocage de l'avancement des travaux administratifs et précisez leur bien les avantages qu'ils obtiendront de la création de la charte.*

Je crois que tu as raison, on va faire le nécessaire et on t'embauchera !

Le Baron

## NOUS AVONS LU POUR VOUS

Trois livres, trois livres dans trois domaines fort différents, trois livres sans point commun ! Mais trois livres qui révèlent des personnages semblables, utopiques, créateurs, rêveurs, visionnaires, des personnages qui ont inventé des choses inutiles mais si belles et si puissantes qu'elles ont ou vont bouleverser notre vie quotidienne et notre devenir...

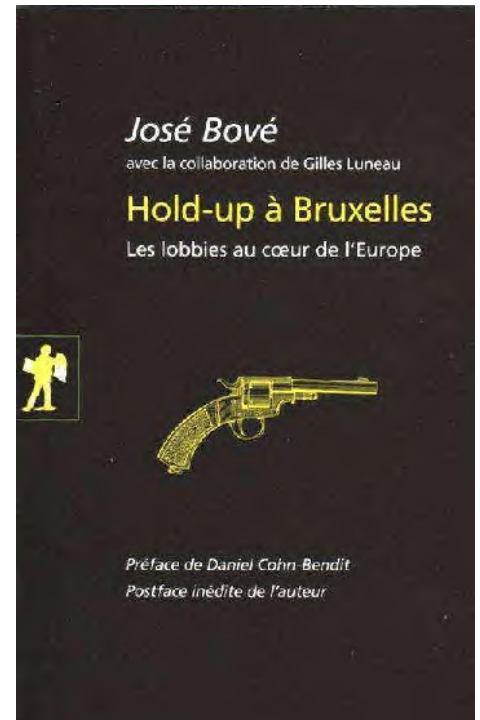
De José Bové qui veut domestiquer les multinationales par une démocratie accrue à Louis Pouey-Mounou qui rêva d'une banlieue Sud traversée d'une « Coulée verte », voici 17 savants, hauts en couleurs, imaginatifs à l'extrême, plantant là 17 équations pour leur beauté et leur universalité, sans idée de leurs conséquences, qui vont transformer notre univers et notre vision du monde.

### **HOLD-UP À BRUXELLES** *Les lobbies au cœur de l'Europe* **José Bové, député européen** **La découverte** ISBN 978-2-7071-8627-0

Dans ce livre, à travers des cas concrets vécus au quotidien, José Bové livre la réalité des couloirs de Bruxelles : batailler pour l'indépendance des agences de contrôle infiltrées par les multinationales, révéler un complot de l'industrie du tabac contre la directive sanitaire en préparation, défendre les paysans face à la politique agricole commune instrumentalisée par les firmes agroalimentaires et agrochimiques, fédérer la lutte contre l'exploitation des gaz de schiste en Europe, dénoncer les accords de libre-échange...

En s'appuyant sur des exemples précis et documentés, José Bové décrypte les mécanismes de prise de décision, les bras de fer avec la Commission européenne, les logiques des États. Et, en dévoilant le jeu européen, il nous place aussi face à nos responsabilités de citoyens.

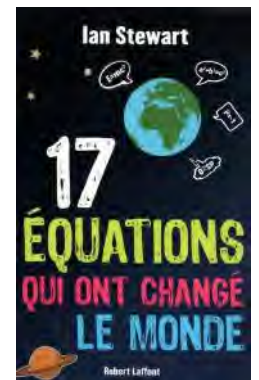
« Bonne nouvelle : le livre est excellent » écrit Charlie Hebdo...



### **17 ÉQUATIONS QUI ONT CHANGÉ LE MONDE** Ian Stewart **Robert Laffont** ISBN 978-2-221-13334-7

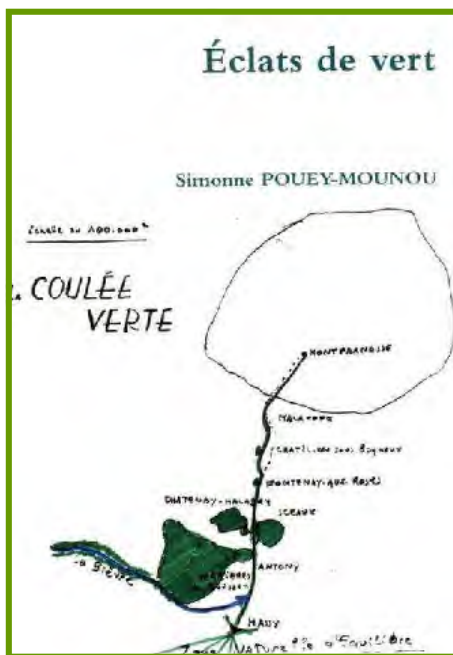
Ouvrons ce livre au hasard ; voici la transformée de Fourier :

$$\hat{f}(\xi) = \int_{-\infty}^{\infty} f(x) e^{-2\pi i x \xi} dx$$



Cette équation est une véritable œuvre d'art ! Oublions le côté mathématique et admirons son aspect architectural, ses formes pures et abstraites, ses signaux mystérieux où émergent aussi bien «  $\pi$  » (souvenez-vous : rapport entre diamètre et longueur du cercle) que «  $i$  », le mystérieux imaginaire inventé par un rêveur de la Renaissance italienne qui posa  $i^2 = -1$  par pure curiosité sans se demander ce à quoi cela allait servir ! Mais il osa publier l'horoscope de Jésus-Christ ; il sauva sa tête in extremis...

Cette équation s'appelle « la transformée de Fourier » ; elle est l'outil universel pour le traitement du signal, son, lumière, images... Et nos « mp3 », nos « jpg », en découlent, que nous utilisons chaque jour sur nos ordinateurs et tablettes... Qui plus est, ce brave homme, qui s'appelait Fourier et vécut de 1768 à 1830, était un simple orphelin d'Auxerre et vit sa géniale équation refusée par l'Académie des Sciences... Heureusement, il devint par la suite secrétaire de cette Académie des Sciences et put enfin publier ses travaux !



Louis Pouey-Mounou habitait Fontenay-aux-Roses, dans les Hauts-de-Seine, et était architecte.

Quelque cinquante années auparavant, on avait construit des infrastructures, des ponts en particulier, dans le cadre du projet d'une voie ferrée dite « de Gallardon. Ces terrains étaient la propriété de la SNCF donc de l'État.

Mais l'heure était au tout voiture, Pompidou avait créé la sinistre voie sur berge et l'autoroute A10 piaffait d'impatience quelque part vers Massy-Palaiseau, en attendant de rejoindre ...la gare Montparnasse, en empruntant évidemment cette emprise SNCF.

C'est alors que naquit un incroyable rejet de ce projet dans toute la population de cette banlieue Sud, de Paris à Massy-Palaiseau. Ce fut Louis Pouey-Mounou qui prit la tête de ce combat, lâchement attaqué par les lobbies du béton qui intervinrent auprès des élus et des pouvoirs publics pour le « tuer », économiquement parlant.

La mobilisation générale de la population fut immense et, alors que l'espoir s'éloignait, il lança l'idée de la Coulée verte, véritable provocation auprès des bétonneurs !

Et ce fut Louis Pouey-Mounou qui gagna la partie !

Le livre, écrit par son épouse, relate l'incroyable aventure de cet homme et de ses combats. Ceux-ci durèrent vingt ans ! Après s'être opposé aux bétonneurs, il dut affronter la SNCF mais réussit à forcer celle-ci à enterrer le TGV pour que naisse la Coulée verte...  
Merci, Louis Pouey-Mounou.

## LES POETES ONT DIT POUR NOUS...

La nature est tout ce qu'on voit,  
Tout ce qu'on veut, tout ce qu'on aime.  
Tout ce qu'on sait, tout ce qu'on croit,  
Tout ce que l'on sent en soi-même.

Elle est belle pour qui la voit,  
Elle est bonne à celui qui l'aime,  
Elle est juste quand on y croit  
Et qu'on la respecte en soi-même.

Regarde le ciel, il te voit,  
Embrasse la terre, elle t'aime.  
La vérité c'est ce qu'on croit  
En la nature c'est toi-même.

George Sand

Que l'homme est malheureux qui au monde se fie !  
Ô Dieux, que véritable est la Philosophie,  
Qui dit que toute chose à la fin périra,  
Et qu'en changeant de forme une autre vestira :  
De Tempé la vallée un jour sera montagne,  
Et la cyme d'Athos une large campagne,  
Neptune quelquefois de blé sera couvert.  
La matière demeure, et la forme se perd.

Pierre de Ronsard,

*Les Elégies*

# Randonnée dans la vallée des Merveilles

Les randonneurs de l'AHVOL sont allés découvrir la région de Tende dans le Parc du Mercantour, avec en prime le passage dans la vallée des merveilles (Un des plus importants sites de gravures rupestres d'Europe. Ce parc est le dernier promontoire de l'arc alpin situé seulement à 50 km à vol d'oiseau, de la mer Méditerranée.



Notre périple commence par un passage dans la ville de Tende. C'est une commune médiévale de la frontière italienne à la porte la vallée des Merveilles. Nous avons visité le musée des Merveilles. Nous avons pu nous familiariser avec la vie des premiers habitants des vallées des Merveilles et de Fontanalba. La richesse des objets et des documents présentés, le réalisme des personnages mis en scène vous donneront la sensation de rejoindre dans le temps les hommes de l'âge de cuivre et de celui du bronze ancien, puis de parcourir les siècles avec leurs descendants.

Notre excursion a permis de découvrir la faune et la flore de

cette région. Nous avons croisé de nombreux bouquetins, chamois, entre autres, vu des espèces florales protégées telle que des édélweiss, le Lys Martagon. Mais le clou était le passage dans la vallée des Merveilles dans laquelle nous avons découvert les gravures qui restent encore un mystère à notre époque. Pour permettre la visite de ce site, nous le faisons avec un guide local et protégeons les bâtons de randonnée avec des caoutchoucs.

Ce sont les premiers indices d'une existence de civilisation autour du Mont Bégo datant d'environ 3300 ans avant J.C. C'est un paysage minéral sculpté par la fonte des glaces à une altitude de 1900 à 2700m. Ce trésor archéologique est constitué de 40 000 gravures rupestres réparties sur 4 000 roches. Nous pouvons y voir des figures à corne (bovins), des armes (poignards, haches), des réticulés représentant des champs, des silhouettes humaines. Nous avons pu approcher quelques-unes de ces roches, parmi lesquelles la roche aux éclats, le christ et le « Chef de la tribu ». Cette dernière se trouve au musée et une copie a été remise au même endroit dans le site.

Nous avons hébergé dans un gîte se trouvant dans une ancienne minière où étaient exploités l'argent, le plomb et le zinc. 30 galeries ont été percées. Ce gîte est actuellement géré par l'association « Neige et Merveilles ». Un travail de valorisation d'une partie des galeries est en cours depuis 2009 : une ouverture à des visites touristiques est prévue en 2017 Nous avons passé une superbe semaine, dans des paysages grandioses avec des souvenirs mémorables, malgré les quelques pluies et même un peu de grêle, des passages dans des cols fortement enneigés.

**MAGNIFIQUE !!!**

Jean-Loup Moine





# UNE SACRÉE RECETTE

**Prenez et mélangez :**

**Un troubadour à la fois musicothérapeute et folchéricien,  
Une assiette de produits frais sentant bon le « bio » caroissien,  
Deux clownesses adorables et joyeuses et très enveloppantes,  
Un mandala de fleurs, d'herbes, de branches et d'amour,  
Une madeleinerie où poussent les madeleines,  
Une source à la fois d'eau fraîche et de musique savante,  
Un conteur gâtinais vantant la goutte locale  
Une colonnerie musicale où on mange, on boit et on danse,  
Du yoga pur et dur émergeant des tomates,  
Des paysages de rêves aux bosquets maternels,  
Une rivière limpide où foisonne le poisson,  
Un soleil généreux où frissonne le nuage,  
Cent marcheurs intrépides au mollet bien formé**



**et vous obtiendrez la PROMENADE VAGABONDE de ce 6 septembre 2015...**

## LA FERME DE TRAIN OU TRIN

Suite du n° 108



*Ouvertures de la salle capitulaire.  
Remarquer, en haut, les corbeaux de pierre  
qui soutenaient la sablière haute de la galerie du cloître.*

La salle capitulaire, bien conservée, possède encore sa voûte en berceau plein-cintre (arc de cercle). Elle s'ouvrait sur le cloître par cinq arcatures également en plein-cintre dont celle du centre, plus large, constitue la porte et dont les archivoltes à boudins portent sur six colonnettes aux chapiteaux ornés de larges feuilles; elle est éclairée d'autre part par deux fenêtres du côté extérieur épaulé par des contreforts.

Elle est séparée de la chapelle par un étroit local montant de fond et dont une voûte en berceau couvre le premier étage, ce qui indique qu'on est sans doute là en présence de la cage d'escalier du dortoir, qui n'aurait pu trouver place dans le chœur trop étroit de la chapelle.

Deux autres salles également voûtées en berceau font suite à la salle capitulaire, elles conservent quelques étroites fenêtres du côté extérieur épaulé des contreforts. Tout le premier étage était occupé par le dortoir dont la charpente primitive, sans doute lambrissée en berceau, a disparu.

Le cloître était fermé du côté sud par un bâtiment à présent démoli qui devait contenir, d'après les dispositions traditionnelles des monastères, le réfectoire et la cuisine.

Le bâtiment ouest était constitué par une vaste grange accompagnée de locaux sans doute à usage de cellier et d'étable, au-dessous de greniers dont les combles ont été refaits au XXe siècle. Il a conservé une porte en tiers-point donnant sur le cloître et du côté extérieur la porte charretière de la grange, et une porte plus petite s'ouvrant sur les locaux à la suite, ainsi que d'étroites fenêtres en tiers-point.

Sous l'angle sud-est du préau du cloître, une cave aux murs et aux voûtes de pierre de taille paraît avoir constitué à l'origine, une citerne particulièrement nécessaire pour l'alimentation en eau du monastère. Celui-ci se trouvant bâti sur le plateau, le creusement d'un puits eut nécessité des travaux considérables. Cette citerne souterraine édifiée en beaux moellons réguliers, est très haute de plafond.

Elle devait être alimentée par des caniveaux établis à la périphérie du cloître et recueillant l'eau de pluie coulant des toits en appentis qui en abritaient la galerie.

Elle est voûtée en arc brisé et prend jour dans la cour du cloître par un puits carré. Une simple cave n'aurait certainement pas nécessité une architecture aussi soignée. Du côté droit, une ouverture donne accès à un appendice plus petit et bas de plafond. L'escalier qui dessert actuellement ce sous-sol résulte visiblement d'un aménagement ultérieur pour transformer en cave l'ancienne réserve d'eau des moines.



***L'ancienne citerne et, à droite, le départ de l'appendice (Voir plan).***

Une autre cave, actuellement inaccessible, existe sous l'emplacement du bâtiment détruit où devaient se situer la cuisine et le réfectoire communaux. Au début du siècle dernier, elle avait été transformée par le propriétaire ... en fosse à purin ! Etant donné l'usage culinaire probable de cette partie du prieuré, il pourrait s'agir, ici, d'un véritable cellier où étaient conservées les provisions et la boisson destinées aux occupants du prieuré.

Un cimetière devait exister au chevet de l'église. Lors d'un terrassement, au début du vingtième siècle, un squelette fut, en effet, mis au jour à l'est des bâtiments dans ce qui était devenu le jardin de la ferme.

L'ordre de Grandmont, dont les derniers représentants à Trin, avaient disparu en 1609, avait été assez rapidement oublié des habitants du pays et c'est naturellement aux Templiers, qui ont particulièrement bon dos en matière de légendes que fut, par la suite, attribuée la possession de Trin, légende ou tradition orale reprise pour argent comptant par des historiens mal documentés.

Cette légende se compléta, ou se compliqua, c'est selon, de celle d'un mystérieux souterrain comme il en traîne un peu partout en France et à laquelle certains autochtones croient encore dur comme fer.

L'allée d'honneur pavée et bordée d'arbres menant au Château St Ange, à présent en grande partie disparue, passait au ras du prieuré. Creusée sous celle-ci, une galerie aurait relié, on ne sait pour quelle mystérieuse raison, le château de plaisance de Challeau, édifié au XVI<sup>e</sup> siècle par la favorite de François I<sup>er</sup>, la duchesse d'Etampe, Anne de Pisseleu, à ce sévère monastère. La maîtresse royale n'avait certainement pas, avec l'unique et modeste moine-fermier de Trin qui, au demeurant, ne devait pas compter parmi les lumières de son ordre, des relations tellement mystérieuses et secrètes qu'elles aient nécessité la construction d'une galerie souterraine de trois kilomètres de longueur ! D'autant, qu'à la hauteur de l'actuel lotissement de Villecerf existait un ru maintenant drainé par une canalisation souterraine. Il était franchi par petit pont et son ruissellement n'aurait pas manqué d'envahir et de noyer la galerie souterraine supposée.



- L'escalier d'accès de la cave.

D'après une étude de Monsieur Albert Bray publiée en 1956  
 Modifications, ajouts et photos de J. C. Larsonneur  
 Photo aérienne de Julien Burnod

# Chemin faisant...

## LES RANDONNÉES DU DIMANCHE

Attention : tous nos départs de randonnée sont à 9h30

Dans toute la mesure du possible, nous essaierons de concilier rando journée, demi-rando matin et demi-rando après-midi :

- **Circuit en 8 : rendez-vous et pique-nique se situant au centre du 8 : aucun problème**
- **Circuit en boucle : les marcheurs qui ne souhaitent faire que la demi-rando après-midi nous rejoignent le midi au lieu de pique-nique et nous les ramènerons à leur véhicule en fin de journée.**
- **Circuit en boucle : les marcheurs qui ne souhaitent faire que la demi-rando matin se contacteront pour placer eux-mêmes un véhicule au lieu de pique-nique.**

### DIMANCHE 25 OCTOBRE 2015

Circuit en 8. Départ église de Diant à 9h30.

### DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2015

Circuit en 8. Forêt de Fontainebleau et vallée de la Seine.

Départ salle des fêtes de Samois-sur-Seine à 9h30.

Pique-nique pris au Bar du Commerce, rue des Martyrs, à Samois-sur-Seine.

### DIMANCHE 20 DECEMBRE 2015

Circuit en boucle.

Départ église de Montacher-Villegardin à 9h30. Pique-nique à l'abri à Chéroy. Marché de Noël à Montacher

### DIMANCHE 31 JANVIER 2016

Circuit en 8. Départ église de Flagy à 9h30

Repas et galette des Rois au café du village

### DIMANCHE 28 FÉVRIER 2016

Circuit en 8. Départ salle des fêtes de la Belliole à 9h30

Pique-nique tiré du sac et pris à la salle des fêtes

### DIMANCHE 27 MARS 2016

Circuit en 8. Départ de l'église de Blennes à 9h30

Pique-nique tiré du sac et pris en plein air à Blennes

## LES SORTIES MATINALES EN SEMAINE

VENDREDI 9 OCTOBRE 2015

VENDREDI 6 NOVEMBRE 2015

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2015

VENDREDI 15 JANVIER 2016

VENDREDI 12 FÉVRIER 2016

VENDREDI 11 MARS 2016

## LES RANDONNÉES DE PLUSIEURS JOURS

SEPTEMBRE 2016 :

Une merveilleuse randonnée de deux semaines dans l'Ouest américain

## Que sont nos randonnées

Les randonnées du dimanche ont lieu toute la journée et comportent environ 18 km.

Les sorties matinales ont lieu généralement le vendredi matin et font de 10 à 12 km. Le lieu de rendez-vous est à consulter sur le site du Bocage en début de semaine précédant la sortie : [www.bocage-gatinais.com](http://www.bocage-gatinais.com). Rubrique AHVOL/activités.

Les randonnées de plusieurs jours sont de caractère itinérant, avec couchage en refuge, gîtes, tentes, voire simples bivouacs... Les niveaux de difficulté sont variables mais, dans la plupart des cas, les bagages sont transportés et accompagnent le randonneur. Inscriptions le plus tôt possible.

Les informations et inscriptions sont à prendre directement auprès des responsables :

Randonnée	Responsable	Mail
Randonnées du dimanche	Christian LAVOLLÉE	christian.lavollee@orange.fr
Randonnées de plusieurs jours.	Jean-Loup MOINE	jean-loup.moine@orange.fr
	Janine LACOSTE	cjlacoste@orange.fr

Toutes ces informations, en particulier les informations de dernière heure et l'état des inscriptions se trouvent sur [www.bocage-gatinais.com](http://www.bocage-gatinais.com) et à notre local de Voulx, salle André Pasquier, proche de la mairie, le samedi de 10 à 12 heures.



A l'occasion du 30ème anniversaire de sa création, la FFFSH (Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques) édite pour l'automne 2016 un ouvrage luxueux qui sera diffusé sur l'ensemble du territoire.

Ce livre d'histoire de près de 400 pages sera largement illustré de photos sélectionnées, textes et extraits de scénarios, issus des fêtes et spectacles historiques vivants adhérents de la FFFSH.\*

Il s'agit de retracer les faits les plus marquants et les plus représentatifs de l'histoire de notre pays en n'omettant pas de mettre en valeur l'investissement des quelques 24 000 acteurs bénévoles et des professionnels du spectacle qui, chaque année, dans toute la France, animent nos rues, notre patrimoine, qu'il soit humain, bâti ou même légendaire : en d'autres termes d'offrir, dans un ouvrage unique, une vision ludique et actuelle de notre histoire 'recomposée'.

L'impact social et économique de nos fêtes et spectacles historiques vivants n'étant plus à démontrer, nous mettons également en avant le rôle primordial des partenariats institutionnels et/ou privés.

Le tirage initial est fixé à 15.000 exemplaires.

Jean-Michel LEPECQ

\* *Le Bocage gâtinais est merveilleusement représenté par Ferrières-en-Gâtinais, adhérente de la FFFSH, dont les Nocturnes drainent chaque été des milliers de visiteurs enchantés.*

Vous souhaitez de plus amples informations ?

Contact : Jean-Michel DELANNOY

Vice-président de la FFFSH

jean-michel.delannoy@fffsh.eu

Tél. 06.08.98.62.85

A paraître : 15 octobre 2015

# FLAGY

## Une châtelainie royale en Gâtinais

Nouvelle édition revue et augmentée

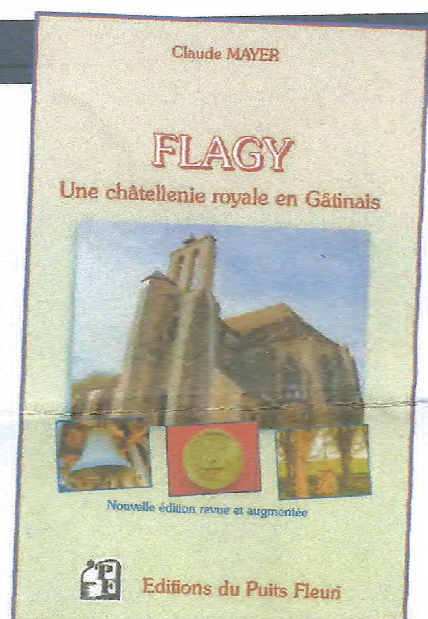
Claude MAYER

Format 16 x 24 cm - 350 pages - 24 euros

Flagy, village du Gâtinais, autrefois ville neuve fortifiée et chatellenie royale, a une histoire et même une préhistoire. L'homme de Néanderthal, le fermier gaulois, le citoyen gallo-romain de Flaviacum, le chevalier de Bellefontaine, la laboureur de la rue du Poëlon, le sabotier de la rue des Bordes, le sans-culotte de la Révolution, tous ont vécu sur son territoire.

Ils ont laissé leurs empreintes dans le sol, dans les archives nationales, départementales, municipales et familiales et c'est une somme de renseignements épars, parfois incomplets, parfois contradictoires et souvent passionnants qui a été exploitée ici. Ce petit ouvrage fait la part belle au registre paroissial, car sa lecture est émouvante. Des hommes, des femmes se lèvent entre les pages, qui naissent, se marient, meurent, comme leurs ancêtres, génération après génération, qui se sont succédés sur ce sol, dans ce village. Ils ont connu les guerres, les famines, les invasions comme les périodes de prospérité et ont été entraînés dans les soubresauts de l'Histoire de France. On les suit dans leur existence parfois pénible, chacun et chacune dans son époque avec le mode de vie assez immuable de la campagne, qui n'a vraiment changé qu'avec les progrès techniques du XX<sup>ème</sup> siècle.

Leurs gènes vivent encore dans leurs descendants qui sont encore nombreux à Flagy.



BON DE COMMANDE à retourner aux  
EDITIONS DU PUIITS FLEURI - 22 avenue de Fontainebleau - 77850 HERICY  
puitsfleuri@wanadoo.fr - Tél : 01 64 23 61 46 - Fax : 01 64 23 69 42 - R.C.S. MELUN 527 842 643

NOM .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

commande ..... ex. du livre **Flagy, une châtelainie royale en Gâtinais**

**Règlement** : ..... x 24 € + 4 € de port

**TOTAL** : ..... euros

par mandat administratif. *Facture en .... exemplaires*

ci-joint par chèque à l'ordre des Editions du Puits Fleuri

par carte bancaire : N° : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

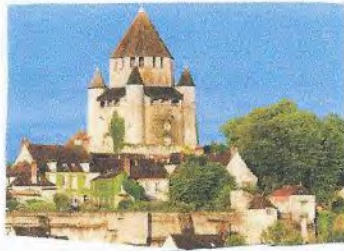
Date de validité : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Code crypto. : \_\_\_\_

A .....

le .....

Signature/cachet

Egalement  
disponible sur  
[www.puitsfleuri.com](http://www.puitsfleuri.com)



## VISITE DE PROVINS

JEUDI 19 MAI 2016

**MATIN :** - **Rendez-vous à 9 H 30** Ville Haute à l'Office du Tourisme , situé chemin de Villecran

**Visite guidée de la Cité médiévale (2 H )** Cette visite de la ville fortifiée met en valeur l'histoire de provins et la richesse de son patrimoine. Le circuit qui comprend la visite des remparts depuis la porte Saint-Jean jusqu'à la porte de Jouy vous mènera place du Châtel, puis à la Tour César, symbole de la puissance des comtes de Champagne, pour se terminer par une visite de la Collégiale Saint-Quiriace.

**DEJEUNER** dans un Restaurant de la Ville

**APRES-MIDI :** Visite guidée de la Grande aux Dîmes. Cette somptueuse maison de marchand du XIIIe siècle, qui servit autrefois de marché couvert pendant les foires , puis d'entrepôt pour la DIME , abrite aujourd'hui dans ses magnifiques salles voûtées d'ogives et de chapiteaux sculptés une scénographie présentant les corporations et les marchands du Moyen-Age.

**PRIX de la JOURNEE :** 45,00 € par personne

Contact : Mme BERTHELOT 06.16.79.30.00 ou 01.60.96.00.02

Mme SCHUMMER 01.60.96.01.82

---

Visite de PROVINS – 19 mai 2016

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 30 avril 2016 à :**  
AHVOL – Mairie de Voulx – Grande Rue - 77940 VOULX

M. Mme .....  
Accompagné (s) de .....  
Adresse : .....  
Email : ..... N° Tél. : .....  
Participe(ront) à cette sortie et règle la somme de : **45,00 € x ..... = .....€**

**Par chèque bancaire établi à l'ordre de l'AHVOL**

## SOMMAIRE DU N° 109

Editorial	J.-C. Pinguet-Rousseau	P 1
Sur la conférence d'A. Pavé	R. Tomassone	P 1
Exposition « Biodiversité et habitat »		P 2
De la nécessité aux services rendus	R. Tomassone	P 3
PNR et développement de la Région	J. Dumonthier	P 6
Actualités du PNR	J.-C. Pinguet-Rousseau	P 7
Le PETR du nord de l'Yonne	J.-C. Pinguet-Rousseau	P 8
La transition énergétique	P. Mathis	P 9
Lettre du Baron		P 13
Nous avons lu pour vous	M. Jannot	P 14
Randonnée dans la Vallée des Merveilles	J.-L. Moine	P 16
Sacrée recette	M. Jannot	P 17
La ferme de Train	J.-C. Larsonneur	P 18
Chemin faisant		P 20
Les Fêtes historiques en France... dont Ferrières-en-Gâtinais		P 21
Un livre sur Flagy		P 22
Visite de Provins		P 23

Dépôt légal n° 151122 - ISSN n° 0995 - 1040  
Imprimerie SIGG  
1, les Grands Thénards 89150 DOMATS -  
Tèl. : 03 86 86 38 40  
Fax : 03 86 86 39 05  
E-mail : imp.sigg@wanadoo.fr

**Éditeur responsable** : Jean-Claude PINGUET- ROUSSEAU  
**Chargée de la publication** : Yvette GARNIER  
**Comité de rédaction** : Jean-Claude PINGUET-ROUSSEAU  
Jean DUMONTHIER  
Claude COSSÉ  
Yvette GARNIER  
Michel JANNOT  
Jean-Loup MOINE



**Bulletin n° 109 - ÉTÉ AUTOMNE 2015**

Siège de l'AHVOL : Mairie 77940 VOULX  
Secrétariat : 01 64 23 40 86  
C.C.P. La Source 33 943 80 J  
[www.bocage-gatinais.com](http://www.bocage-gatinais.com)